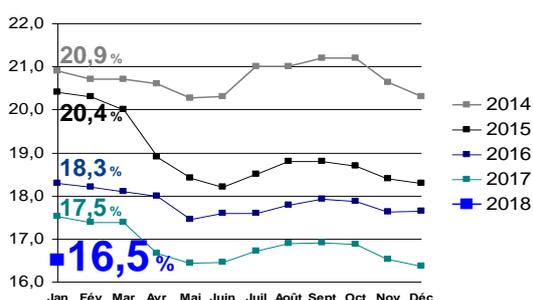


Bruxelles compte 20.000 chercheurs d'emploi de moins qu'il y a 4 ans

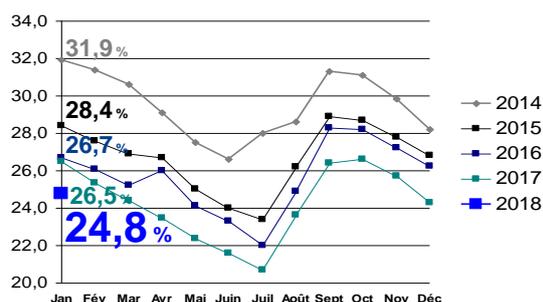
Bruxelles compte aujourd'hui 91.877 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 16,5%. Il s'agit de du 39ème mois de baisse successive du chômage. L'an dernier, à la même période, la Région comptait 4.212 (-4,4%) personnes de plus à la recherche d'un emploi. La différence est de 8.594 personnes (-8,6%) par rapport à janvier 2016 et de 16.344 (-15,1%) par rapport à 2015. En comparaison avec 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 20.158, soit une baisse de 18% en 4 ans.

Le taux de chômage des jeunes (<25 ans) est quant à lui en baisse continue depuis 56 mois. Il s'élève aujourd'hui à 24,8%, ce qui correspond à 9.800 jeunes (-992 par rapport à l'an dernier). Comparé à janvier 2016, la baisse est de 15,2% (-1.750) et de 24,2% si l'on remonte à janvier 2015 (-3.137). Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 32,5% (-4.714), soit quasiment un tiers de moins depuis 2014.

Taux de chômage RBC



Taux de chômage des jeunes



Évolution annuelle

Chômage RBC
-4.212 unités

Chômage des jeunes
-992 unités

Évolution du taux de chômage

Fin janvier 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,5% (16,1% pour les hommes et 17,0% pour les femmes). En janvier 2017, le taux de chômage s'établissait à 17,5%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2016 de 3,1% par rapport à l'année précédente (+1,6% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin janvier 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 91.877 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 4.212 personnes par rapport à l'année précédente (-4,4%).

On compte au cours du mois de janvier 12.417 entrées dans le chômage (10.246 réinscriptions et 2.171 nouvelles inscriptions) contre 11.631 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 786 personnes (+0,9%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – janvier 2018

		janvier 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		91.877	100,0%	786	0,9%	-4.212	-4,4%
Catégorie	DEDA ¹	61.744	67,2%	819	1,3%	-2.172	-3,4%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.213	5,7%	58	1,1%	-558	-9,7%
	Autres DEI	24.920	27,1%	-91	-0,4%	-1.482	-5,6%
Sexe	Hommes	48.366	52,6%	699	1,5%	-2.488	-4,9%
	Femmes	43.511	47,4%	87	0,2%	-1.724	-3,8%
Age	- 25 ans	9.800	10,7%	188	2,0%	-992	-9,2%
	25 - 49 ans	59.007	64,2%	521	0,9%	-3.506	-5,6%
	50 ans + ²	23.070	25,1%	77	0,3%	286	1,3%
Durée d'inoccupation	- 1 an	33.837	36,8%	430	1,3%	-2.520	-6,9%
	1 - 2 ans	13.955	15,2%	99	0,7%	-816	-5,5%
	2 ans +	44.085	48,0%	257	0,6%	-876	-1,9%
Niveau d'études	Faible ³	60.287	65,6%	735	1,2%	-3.287	-5,2%
	Moyen	18.833	20,5%	198	1,1%	-546	-2,8%
	Élevé	12.757	13,9%	-147	-1,1%	-379	-2,9%
Taux de chômage	Total	16,51		+0,14		-1,02	
	Hommes	16,08		+0,23		-1,04	
	Femmes	17,00		+0,03		-0,99	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 61.744 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocation (DEDA), 5.213 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 24.920 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocation, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 91.877 DEI inscrits en janvier 2018, 13.852 CE sont usagers du CPAS (soit 15,1% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.800 jeunes DEI, 2.345 sont usagers du CPAS, soit 23,9%.

On constate une diminution de 3,4% sur base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-558 unités, -9,7%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 5,6% sur base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – janvier 2018

		janvier 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		9.800	100,0%	188	2,0%	-992	-9,2%
Catégorie	DEDA	2.651	27,1%	148	5,9%	-391	-12,9%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.999	40,8%	37	0,9%	-441	-9,9%
	Autres DEI	3.150	32,1%	3	0,1%	-160	-4,8%
Sexe	Hommes	5.424	55,3%	174	3,3%	-430	-7,3%
	Femmes	4.376	44,7%	14	0,3%	-562	-11,4%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.805	69,4%	157	2,4%	-650	-8,7%
	1 - 2 ans	1.790	18,3%	18	1,0%	42	2,4%
	2 ans +	1.205	12,3%	13	1,1%	-384	-24,2%
Niveau d'études	Faible	5.372	54,8%	238	4,6%	-700	-11,5%
	Moyen	3.733	38,1%	39	1,1%	-224	-5,7%
	Élevé	695	7,1%	-89	-11,4%	-68	-8,9%

Source : Actiris

On compte 9.800 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une augmentation du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 188 unités (+2,0%). Sur une base annuelle, on observe par contre une diminution du chômage des jeunes (-992 DEI, soit -9,2%) par rapport au mois de janvier 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 26,5% en janvier 2017 à 24,8% en janvier 2018, affichant donc une baisse de 1,7 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de janvier 2018, Actiris a reçu un total de 18.480 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues, comprenant outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 6.219.



Durant le mois de janvier 2018, Actiris a reçu directement 3.125 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 179 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 2.258 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une augmentation de 567 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en janvier 2018, Actiris a traité 986 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 10,6% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'info & contact :

Anaïs Sorée – Porte-parole
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be